

Depuis plusieurs années, le Réseau de milieux naturels protégés travaille à recenser les sites protégés en terres privées. Ces données sont accessibles dans le Répertoire des sites de conservation volontaire du Québec, un outil cartographique pour tous ceux qui s'intéressent à la conservation ou à l'aménagement du territoire, disponible en ligne sur [lerepertoire.org](http://lerepertoire.org). Le Répertoire vise à valoriser les initiatives citoyennes, communautaires et municipales pour la protection de la biodiversité et permet de dresser le portrait de la conservation volontaire au Québec.

## La conservation volontaire n'est pas épargnée par la pression foncière.

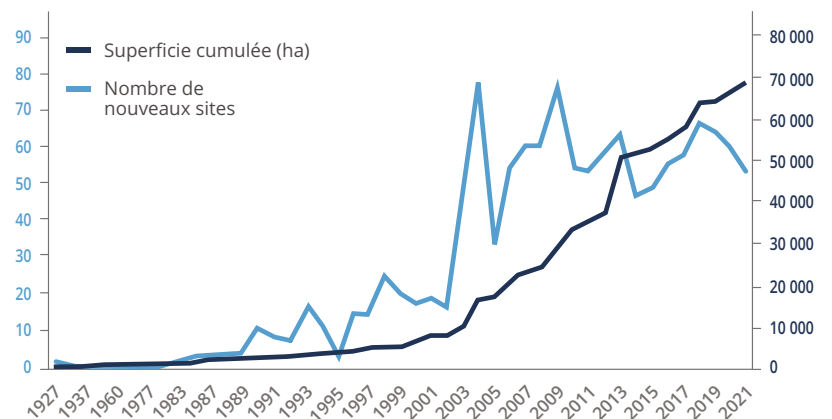
Après une période de faible activité lors de la première moitié des années 2010, l'augmentation des superficies protégées par la conservation volontaire se poursuit. Les années 2020 et 2021 marquent une période clé pour l'environnement au sens large. En effet, l'importance de la nature et sa place dans la société se sont fortement fait ressentir. Ainsi malgré une diminution du nombre de sites protégés en 2020-2021 par rapport aux années précédentes, la superficie moyenne protégée annuellement demeure stable.

En effet, en 2020 et 2021 il y a eu respectivement 60 et 54 nouveaux sites protégés pour 2 357 hectares et 2 025 ha protégés.

En 2020, une grande donation de **439 ha** dans la **Montagne du Mont Cinq et du ruisseau des Vases (Estrie)** a été faite en faveur de Conservation de la Nature Canada.

Ce site représente **18 % de la superficie totale protégée à l'échelle du Québec** cette année-là. Entre 2020 et 2021, il y a eu **11 acquisitions et donations de plus de 100 ha.**

## Évolution de la conservation volontaire au Québec



En 2020 et 2021, ce sont respectivement 7 700 000 \$ et 5 200 000 \$ qui ont été investis dans l'acquisition de milieux naturels. Ces sommes se traduisent par un prix moyen à l'hectare de 5 401 \$ en 2020 à 6 436 \$ en 2021 alors que sur la période 2015-2019 la moyenne du prix à l'hectare se situait à 3 773 \$/ha.

Entre 2020 et 2021, on estime les dons de terrains à 1 800 000 \$. Ce montant est une estimation basse, car toutes les donations ne sont peut être pas inscrites au Répertoire.

Malgré l'explosion du marché foncier, le financement historique du PPMN, entre autres, et la bonté de plusieurs donataires ont permis de maintenir une tendance moyenne de plus de 2 000 ha protégés par année.

LE RÉPERTOIRE DES SITES DE  
CONSERVATION VOLONTAIRE  
DU QUÉBEC DÉNOMBRE

PLUS DE 1 460 SITES  
PLUS DE 69 500 HA PROTÉGÉS

LE REGISTRE DES AIRES  
PROTÉGÉES DU QUÉBEC  
RECENSE

27,1 MILLIONS D'HECTARES  
D'AIRES PROTÉGÉES



Pour en connaître davantage ou pour signaler un milieu protégé grâce à la conservation volontaire, visitez le Répertoire des sites de conservation volontaire du Québec sur [lerepertoire.org](http://lerepertoire.org)



Pour joindre le Réseau  
de milieux naturels protégés

[www.rmnat.org](http://www.rmnat.org) | [info@rmnat.org](mailto:info@rmnat.org)  
514 489-6929

# Agir localement pour un impact global

En 2020 et 2021, la **grande majorité** des sites nouvellement protégés avaient une **superficie inférieure à 50 ha**. Cela correspond à 50 sites sur 60 en 2020 et 47 sites sur 56 en 2021.

Par ailleurs, en 2020 et en 2021, **35 % des nouveaux sites** (soit respectivement 21 et 19 nouveaux sites) mesuraient moins de cinq hectares. Ceci reflète la situation du sud du Québec où le territoire est très développé et fragmenté en de nombreuses petites propriétés. La stratégie à long terme de la conservation volontaire permet la protection de

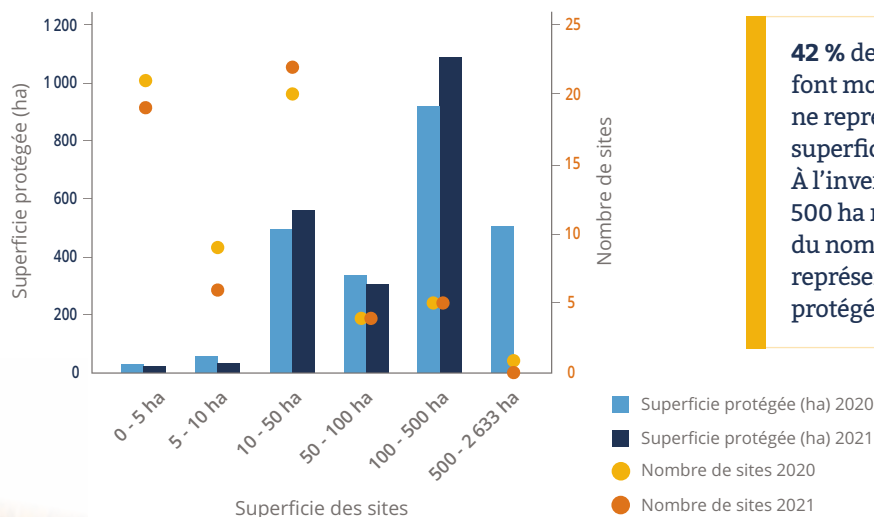
plusieurs sites de petite taille, afin de constituer des noyaux de conservation ou de relier entre eux des sites protégés de plus grandes superficies. Il s'agit d'un élément essentiel pour le maintien de la biodiversité.

Bien que les sites protégés de **grande superficie** (supérieur à 100 ha) soient **peu nombreux**, 11 sites sur 116, ils représentent une **grande proportion de la superficie protégée** par la conservation volontaire (voir graphique ci-dessous).



Photo : Agathe Lapierre | Îles de la Madeleine

## Taille des nouveaux sites protégés en 2020 et 2021



**42 %** des sites au Répertoire font moins de 5 ha, mais ils ne représentent que **1 %** de la superficie totale protégée. À l'inverse, les sites de plus de 500 ha ne comptent que pour **1 %** du nombre total de sites, mais représentent **38 %** de la superficie protégée en terre privée.

## Des approches adaptées au sud du Québec

**Au Québec, les terres privées couvrent 8 % du territoire et sont principalement situées dans le sud, tout comme la majorité de la population.** C'est également ce territoire qui abrite la plus grande biodiversité de la province. Les sites de conservation volontaire protègent **0,52 % des terres privées**. Ces sites sont concentrés dans le sud du Québec, mais sont inégalement répartis entre les régions. Cette variation est reliée à la pression anthropique, à la localisation des habitats naturels, ou encore à la présence et au dynamisme des acteurs de chaque territoire ou région.

**LA MOITIÉ DE LA SUPERFICIE PROTÉGÉE PAR LA CONSERVATION VOLONTAIRE AU QUÉBEC SE TROUVE DANS LES RÉGIONS DE LA MONTÉRÉGIE ET DE L'ESTRIE.**

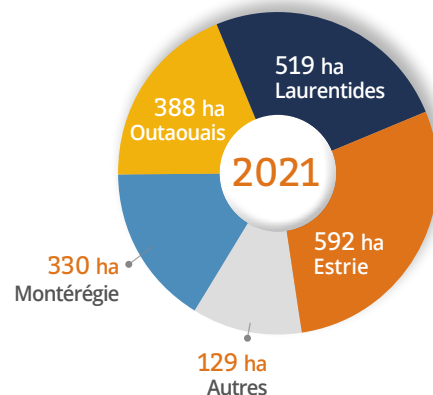
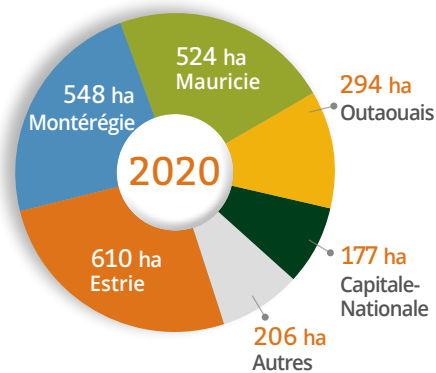
Historiquement, les acteurs présents en Estrie et en Montérégie ont été très actifs en conservation volontaire, et cela de façon continue. Cependant, 2020 et 2021 soulignent l'implication grandissante et notable des organismes de l'Outaouais et de la Mauricie.

L'Outaouais a ainsi enregistré 15 nouveaux sites entre 2020 et 2021. Cela représente 682 ha qui sont répartis dans différentes MRC.

En 2020, la conservation volontaire a été particulièrement dynamique en Estrie, représentant 26 % de la superficie protégée cette année-là. Suivi de très près par la Montérégie (23 %) et la Mauricie (22 %).

En 2021, près de 30 % de la superficie nouvellement protégée se trouvait en Estrie. Dans les Laurentides, c'est 25 % de la superficie totale des nouveaux sites.

## Localisation de la superficie nouvellement protégée en 2020 et 2021



# Les acquisitions de pleins titres majoritaires

Les **acquisitions de pleins titres** ont permis de protéger 2 174 ha en 2020 et 1 831 ha en 2021, ce qui représente près de 90 % des nouveaux sites protégés.

En 2020, les **servitudes de conservation** ont été moins nombreuses que les pleins titres, mais ont néanmoins couvert 181 ha.

En 2021, 5 **servitudes de conservation** ont permis de protéger 240 ha.

LES MESURES DE CONSERVATION LES PLUS UTILISÉES DANS LA PROVINCE SONT LA **DÉTENTION DE PLEINS TITRES PAR UN ORGANISME DE CONSERVATION**, LA **RÉSERVE NATURELLE EN TERRE PRIVÉE** ET LA **SERVITUDE DE CONSERVATION**. CES 3 MESURES REPRÉSENTENT ENVIRON 90 % DES SITES INSCRITS AU RÉPERTOIRE.

## Mesures de conservation des nouveaux sites protégés en 2020 et 2021



**Au Québec, il existe plus de 10 mesures de conservation volontaire reconnues.** Elles prennent la forme d'ententes notariées ou de contrats légaux. Elles confèrent un statut de protection et sont opposables devant les tribunaux en cas de non-respect.

En savoir plus : [RMNAT.ORG](http://RMNAT.ORG)

- Pleins titres
- Servitude - Fonds servant
- Obligation écrite à des fins de conservation - Don écologique

**LE RÉPERTOIRE**  
DES SITES DE CONSERVATION VOLONTAIRE DU QUÉBEC

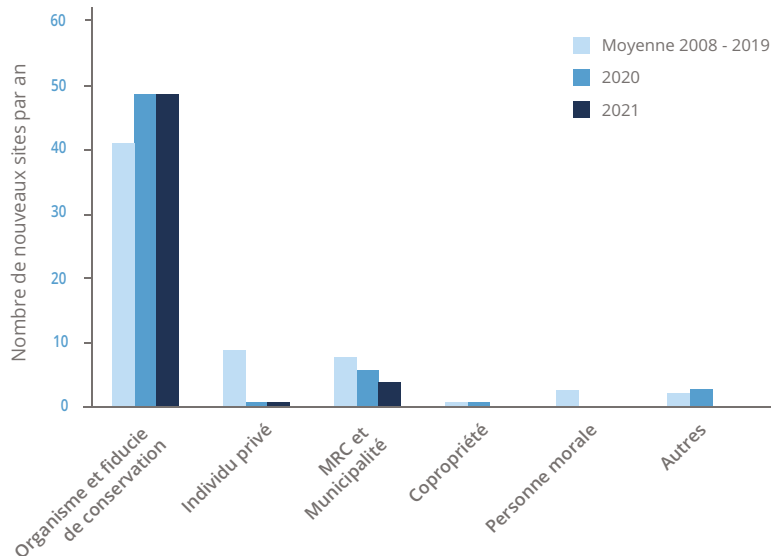
VOUS ÊTES PROPRIÉTAIRE OU GESTIONNAIRE D'UN SITE PROTÉGÉ QUI N'APPARAÎT PAS DANS LE RÉPERTOIRE ? VISITEZ NOTRE PLATEFORME OU CONTACTÉZ-NOUS

[LEREPERTOIRE.ORG](http://LEREPERTOIRE.ORG)

[REPERTOIRE@RMNAT.ORG](mailto:REPERTOIRE@RMNAT.ORG)

# Les organismes de conservation : des acteurs essentiels

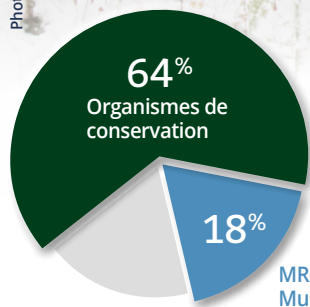
## Types de propriétaires des nouveaux sites protégés en 2020 et 2021



Les organismes et fiducies de conservation ont encore été très actifs en 2020 et 2021. Ils sont devenus propriétaires de 82 des 114 nouveaux sites protégés et gestionnaires de 23 autres.

Les municipalités et les MRC ont également été très actives en protégeant 264 hectares et possèdent désormais 18 % des superficies protégées par la conservation volontaire. Si le nombre de nouvelles propriétés protégées est un peu inférieur que par le passé, les MRC et les municipalités se sont avérées être des collaborateurs importants dont l'influence en conservation volontaire est très positive. En effet, de nombreuses acquisitions par les organismes de conservation ont pu être réalisées grâce à la participation financière des municipalités concernées.

Photo : Claire Charron | Outaouais



Les organismes de conservation possèdent ou gèrent les deux tiers de la superficie protégée par la conservation volontaire.



Pour joindre le Réseau de milieux naturels protégés

[www.rmnat.org](http://www.rmnat.org) | [info@rmnat.org](mailto:info@rmnat.org)  
514 489-6929

\*\*\*

Le bilan de la conservation volontaire du Québec est basé sur les données provisoires de 2020-2021. Il se peut que de nouveaux sites acquis en 2021 nous soient transmis au cours de l'année 2022.

Photo : Agathe Lapiere | Îles de la Madeleine

Ce projet a été réalisé avec l'appui financier de :  
This project was undertaken with the financial support of:



Source : Répertoire des sites de conservation volontaire, Mars 2022  
Analyse et rédaction : Réseau de milieux naturels protégés  
Conception graphique : Aurélie Bélanger

Date : Mars 2022

Toute reproduction totale ou partielle est permise à condition de citer la source.